

La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises en 1992¹

par

Wilfrid B. Denis

St. Thomas More College

University of Saskatchewan

Saskatoon (Saskatchewan)

RÉSUMÉ

La survie de communautés minoritaires préoccupe autant les milieux universitaires que politiques. Habituellement, les minorités linguistiques sont soumises au double processus d'intégration et d'assimilation. Ces rapports entre groupes linguistiques ont toujours intéressé la sociologie au Canada depuis ses débuts. La survie de ces groupes dépend en partie de l'éventail d'institutions qu'ils se donnent et du nombre de domaines d'activités dans la langue minoritaire. Cet aspect de communauté minoritaire se reflète dans le concept de «complétude institutionnelle» auquel s'ajoutent d'autres dimensions, telles que la vitalité communautaire. Ces deux dimensions permettent de mettre l'accent sur les caractéristiques propres aux groupes qui survivent et à ceux qui disparaissent. Notre étude analyse la complétude et la vitalité des communautés fransaskoises à partir de données recueillies en 1992. Le taux de perte linguistique pour chaque communauté s'établit à partir des données sur la langue maternelle et la langue au foyer recueillies à l'occasion du recensement de 1986. Les données sur la complétude institutionnelle et la vitalité permettent de distinguer les communautés fortes des faibles. L'hypothèse que les communautés fortes ont un meilleur accès aux ressources publiques que les communautés faibles est vérifiée en utilisant les états financiers du Secrétariat d'État. Notre analyse montre que d'autres facteurs que la complétude et la vitalité influencent l'octroi de ces fonds.

ABSTRACT

The survival of minority communities is of both political and academic concern. Usually these

communities are subjected to the dual processes of assimilation and integration. The subsequent relationships between linguistic groups has always been of great interest to Canadian sociology. The survival of minority groups depends to a large extent on the range of institutions and the number of domains of activity in the minority language. This aspect of minority communities is captured in the concept of institutional completeness to which other dimensions such as community vitality have been added. By using these two dimensions, it is possible to identify important differences between communities which survive and those which disappear. Our study analyses the institutional completeness and the vitality of Francophone communities in Saskatchewan based on 1992 data. Rates of language loss are calculated for each community on the basis of census data on mother tongue and home language. Data on institutional completeness and vitality allow us to distinguish strong from weak communities. The hypothesis that the stronger communities will have a greater access to public resources is verified on the basis of data from the Secretary of State. Our study allows us to identify factors other than institutional completeness which influence the allocation of public resources.

Introduction

Les rapports entre groupes linguistiques et entre peuples forment une trame de fond de l'histoire du Canada depuis l'arrivée des Européens. Depuis 1867 surtout, les Canadiens doivent tenir compte du caractère multi-ethnique de leur pays. Le double processus d'intégration et d'assimilation a toujours préoccupé les gens ordinaires et les leaders les plus divers; préoccupation qui a marqué la sociologie au Canada puisque la survie des communautés minoritaires intéresse autant les milieux universitaires que politiques. Le concept de complétude institutionnelle (Breton, 1964) fait ressortir une dimension importante à ce double processus et apporte un élément crucial au cadre d'analyse de ces groupes. Selon ce concept, la survie des groupes minoritaires dépend de l'éventail d'institutions qu'ils se donnent et du nombre de domaines d'activités dans la langue de la minorité.

Ce concept a été utilisé surtout dans les analyses de communautés immigrantes au Canada, mais il apparaît dans quelques études de communautés de langues officielles en

contexte minoritaire (Li et Denis, 1983; Savas, 1990a; Savas, 1990b; Denis, 1992). Le présent article élabore davantage ce concept et, malgré certaines limites identifiées dans le contexte d'une étude de la communauté fransaskoise, il nous semble que ce concept demeure central à notre compréhension de la dynamique du double processus d'intégration et d'assimilation de communautés en contexte minoritaire, pourvu que les rapports avec les institutions du groupe dominant soient inclus.

Cadre analytique

Au Canada, tout comme dans n'importe quel pays composé largement d'immigrants, plusieurs personnes se préoccupent des rapports entre groupes ethniques. En plus des «peuples fondateurs», de nombreux groupes ethniques ont apporté leur langue, leur culture et leurs traditions au Canada. Ces groupes doivent toujours composer avec les contradictions inévitables qu'impose l'intégration dans le pays d'accueil, ce qui inclut la plupart du temps une certaine assimilation aux cultures dominantes et le désir de sauvegarder leur langue et leur identité d'origine. D'une part, ces personnes doivent apprendre et intégrer suffisamment d'éléments d'une des cultures d'accueil pour pouvoir participer aux institutions essentielles de la société hôte. D'autre part, elles cherchent souvent à préserver suffisamment d'éléments de leur culture d'origine pour permettre la survie de leur communauté ethnique. C'est tout un dilemme. La langue est un des éléments particulièrement importants pour l'intégration de ces groupes, tandis que les organismes économiques et l'accès au travail ou aux investissements occupent sans doute la première place au niveau des institutions.

Selon les données de recensement, l'intégration de ces minorités conduit presque inévitablement à la perte de leur langue d'origine. Certains affirment que cette perte linguistique conduit à la perte d'identité et même d'ethnicité (de Vries, 1990). L'intégration conduit ainsi à l'assimilation et à la disparition des minorités ethniques. Par contre, Edward Herberg (1989) affirme que l'ethnicité peut survivre sur la base d'autres caractéristiques et en dépit d'une forte perte linguistique.

L'interaction entre la langue, l'identité et d'autres facteurs sociaux est sans doute très complexe. Il est vrai que les processus de formation d'identité et d'assimilation se vivent au

niveau individuel; ce sont des individus qui perdent ou abandonnent la langue d'origine. De plus, le recensement fournit seulement des données individuelles sur ces processus; mais ce sont des processus essentiellement collectifs qui comportent des dimensions sociologiques et sociales importantes. Le processus individuel de transfert linguistique a des répercussions pour l'ensemble du groupe, tandis que le maintien de la langue et de l'identité sont des processus sociaux qui dépendent en grande partie de la vitalité et du degré d'organisation du groupe. Le concept de complétude institutionnelle permet alors de mieux saisir cette dynamique complexe qui unit les dimensions individuelles et collectives de langue et d'identité.

Lors d'une étude sur les groupes immigrants de Montréal au début des années 1960, Raymond Breton (1964) affirme que le degré de cohésion ethnique et la force d'identité vis-à-vis du groupe se reflètent dans le niveau de structure communautaire que les membres du groupe se donnent, qu'il nomme la «complétude institutionnelle». Conçu en termes d'un continuum, le degré de complétude institutionnelle s'étend d'un extrême où un groupe minoritaire très faible ne se donne aucune organisation formelle à l'autre extrême où un groupe très fort établit une organisation formelle dans chaque domaine de la vie. Un tel groupe compte ainsi des institutions et des organisations parallèles à celles de la société dominante, ce qui permet une vie quotidienne entièrement à l'intérieur de la culture et de la langue de l'enclave minoritaire. Toujours selon Breton, c'est le nombre de domaines disponibles dans la langue et la culture de la minorité qui importe plutôt que le nombre absolu d'organisations. Il est donc évident que le niveau de complétude institutionnelle pour un groupe minoritaire doit: 1) être géographiquement limité; 2) exister parallèlement aux organisations de la société dominante; 3) représenter une diversité des fonctions sociales; 4) et, simultanément, refléter un niveau de complétude sur une échelle théorique qui s'étend d'aucune à toutes les fonctions sociales (Herberg, 1989).

Au fil des années, ce concept a été utilisé par d'autres chercheurs canadiens. Leo Driedger et Glenn Church (1974) ont étudié le développement institutionnel ethnique à Winnipeg à partir des données du recensement de 1961 et d'autres informations primaires. De la même façon, Jeffrey Reitz (1980) a

appliqué ce concept à des données nationales afin de déterminer le niveau de participation au sein des différentes communautés ethniques au Canada.

La recherche récente sur les minorités ethniques identifie plusieurs facteurs rattachés à la dynamique du développement identitaire et du maintien linguistique. Herberg (1989) affirme qu'il existe, pour une quinzaine de groupes, une augmentation de la concentration résidentielle urbaine, le maintien d'un monopole religieux, le développement de médias et un taux relativement stable d'endogamie ainsi qu'une tendance marquée de perte linguistique. Il atteste que, malgré cette perte linguistique, ce facteur est remplacé de plus en plus par la complétude institutionnelle et l'organisation formelle comme facteurs-clés de l'identité ethnique.

[...] I go further to assert that the extent of institutional development in an ethnic community is becoming increasingly the single most important factor upon which the survival of a group's cohesion and culture depends [...] (Herberg, 1989, p. 212)

À partir de ces tendances favorables, ce chercheur demeure très optimiste sur le maintien de la dimension ethnique au Canada, bien qu'il reconnaisse que c'est une dimension très relative et qu'il y aura de nombreuses contradictions dans les modèles de cohésion ethnique de différents groupes.

Cet optimisme est loin de faire l'unanimité. C'est ainsi que John de Vries (1990) présente des conclusions complètement opposées à partir d'à peu près les mêmes facteurs de complétude institutionnelle, d'endogamie et de ségrégation résidentielle. Il affirme d'abord que le maintien de la langue est une condition nécessaire mais insuffisante au maintien de l'identité ethnique. Ensuite, l'analyse des données pour cinq groupes révèle que l'identité ethnique et le maintien de la langue maternelle sont plus élevés parmi les groupes ayant immigré le plus récemment. De fait, l'endogamie et la concentration résidentielle diminuent de génération en génération. Ces facteurs sont donc plus faibles parmi les groupes d'immigrants établis depuis longtemps et plus forts chez les groupes les plus récents. Selon de Vries, le lien, identifié par Breton, entre la complétude institutionnelle et le niveau de participation et d'identité des membres d'un groupe ethnique est souvent interprété comme un rapport de causalité. Cependant, l'inverse

pourrait également être vrai, c'est-à-dire qu'une identification ethnique forte expliquerait le développement de la complétude institutionnelle. Une troisième possibilité serait que le rapport soit entièrement l'effet d'autres facteurs comme la forte population d'un groupe, une arrivée récente au Canada, une ségrégation résidentielle, ou même l'effet du hasard. Il conclut, suite à une analyse des cinq groupes dans son étude, que le taux d'assimilation continuera à s'amplifier surtout chez les groupes arrivés récemment et que leur identité ethnique s'atténuera au cours des prochaines décennies. Selon de Vries, l'idée même d'ethnicité disparaîtrait sans doute dans un avenir assez immédiat.

Ainsi, certaines communautés perdent leur langue mais maintiennent tout de même leur identité et quelques traditions culturelles. Les Écossais et encore plus les Irlandais, ayant perdu leur langue pour la plupart avant d'arriver au Canada, sont de tels exemples, bien que leur survie ethnique puisse être largement symbolique (Roberts et Clifton, 1990).

Si la plupart des études de complétude institutionnelle portent sur les minorités immigrantes, le concept s'applique également aux communautés francophones hors Québec. Malgré une dynamique plus complexe pour ces dernières, les processus sociaux sont presque identiques, tout comme les dangers de perte linguistique. L'étude de John de Vries ne fait aucunement référence aux communautés francophones tandis que les données nationales qu'utilise Edward Herberg incluent le Québec. De telles données regroupent les processus de la population francophone majoritaire du Québec et ceux des francophones en contexte minoritaire hors Québec. Même pour ces derniers, il serait important de distinguer entre les communautés francophones très fortes comme celle du Nouveau-Brunswick et les populations plus menacées comme celles de l'Ouest canadien.

Certains chercheurs (Vallée, 1968; Vallée et Shulman, 1969) ont utilisé le concept de complétude institutionnelle spécifiquement pour des communautés francophones. Dans une étude sur la viabilité des groupes francophones hors Québec, ils proposaient un modèle très prometteur mais qui est demeuré à demi-développé. Par contre, Savas (1990a; 1990b) incorpore la vitalité communautaire au concept et développe un modèle dont les indicateurs devraient établir les chances relatives de

survie ou de disparition des communautés francophones d'une province. Son étude des Franco-Manitobains révèle que les institutions traditionnelles, telles que l'église, l'école, la Caisse populaire et le Centre culturel, contribuent le plus à la vitalité communautaire de cette population. Ces institutions répondent aux motivations symboliques ou identitaires des gens et à leurs besoins fonctionnels. Deuxième type d'institution, les rassemblements communautaires jouent également un rôle important dans le sentiment d'appartenance, mais étant beaucoup moins fréquents et de plus courte durée que les institutions déjà mentionnées, leur impact s'avère beaucoup moins grand. Quant aux entreprises privées, leur contribution est encore plus faible. Il n'en demeure pas moins qu'il est très difficile de séparer le rôle d'un secteur particulier de celui de tout l'ensemble institutionnel.

La conceptualisation et l'analyse de la complétude institutionnelle demeurent incomplètes dans ces études. Certains problèmes sont communs à l'étude de toute communauté minoritaire tandis que d'autres sont uniques aux Franco-Canadiens.

Prenons d'abord les problèmes communs à toute communauté minoritaire. Les études récentes s'appuient surtout sur des données de recensement ou des données d'aggrégats urbains. L'information additionnelle sur l'aspect collectif et communautaire des minorités en question est souvent très limitée; or, ces dimensions ne peuvent se réduire à la somme des caractéristiques individuelles. Au contraire, en plus d'inclure ces caractéristiques, la dimension collective comporte le domaine communautaire développé au-delà du niveau individuel. En effet, Herberg (1989) reconnaît l'importance de compléter son modèle avec des études internes à chaque communauté. La dimension collective et communautaire des groupes ethniques ne peut se révéler à partir des données objectives individuelles.

Un bon nombre de ces études négligent l'aspect historique. Les institutions minoritaires, tout comme celles du groupe dominant, se développent dans un contexte historique. Donc, l'établissement d'organisations bénévoles, d'églises, d'écoles, etc. chez les groupes d'immigrants dépend de la structure institutionnelle de la société d'origine et de la société d'accueil. Chez les communautés francophones, le développement institutionnel est grandement circonscrit par les

structures légales, la présence d'institutions concurrentielles du groupe dominant et la politique linguistique des différents paliers de gouvernement (Denis, 1990). De plus, le développement de grandes institutions du secteur privé, telles que les banques et les multinationales, limite directement et indirectement le développement des institutions communautaires des groupes minoritaires. En général, une communauté peut difficilement établir et maintenir une caisse populaire ou une coopérative en concurrence avec une institution semblable du groupe dominant, surtout si cette dernière est une multinationale.

Un autre aspect, celui des différences idéologiques à l'intérieur de la minorité, est généralement absent des études. Ces différences peuvent non seulement fragmenter le groupe mais en plus conduire à un dédoublement institutionnel de la communauté. Parmi les exemples historiques, la division entre les Irlandais catholiques et protestants a eu un impact sur les organismes communautaires, leurs institutions et les pratiques religieuses. Dans le passé, les Ukrainiens étaient divisés entre une faction pro-communiste et une autre farouchement nationaliste et anti-communiste, ainsi que par des différences religieuses. Le déclin de l'empire soviétique communiste aura sans doute un impact sur cette première division, mais la seconde demeure. L'hégémonie ou la diversité idéologique au sein d'une minorité aura donc une répercussion sur son développement institutionnel.

Il ne suffit pas qu'une institution existe dans la langue ou la culture de la minorité, encore doit-elle contribuer à la survie du groupe. En plus du recensement d'institutions, une étude approfondie devrait inclure une évaluation de la vigueur avec laquelle la culture et la langue du groupe en question sont transmises. Des écoles ou des églises qui fonctionnent dans la langue de la minorité peuvent nuire à la survie du groupe non seulement en encourageant le bilinguisme, mais aussi en favorisant directement ou indirectement l'assimilation, même si le personnel remplit tous les critères objectifs établis par la minorité et même si l'institution a été établie à l'origine pour soutenir le groupe. Cet aspect sera repris lors de la présentation de la situation des Fransaskois.

Un dernier problème que nous voulons soulever est celui de la conception des communautés minoritaires comme entité

autonome. La plupart des études empiriques portent sur des communautés en milieu urbain. L'étude de la complétude institutionnelle de ces communautés se limite aux confins de chaque communauté urbaine. Certains, comme Herberg, reconnaissent l'importance des réseaux institutionnels, au niveau théorique, mais cet aspect est rarement relevé dans la collecte de données empiriques. Les réseaux qui permettent l'accès aux ressources humaines et autres à l'extérieur de la communauté immédiate sont un autre aspect important de la complétude institutionnelle d'une minorité. Un réseau intercommunautaire peut lier plusieurs communautés au niveau provincial ou national et suppléer à un développement local limité ou incomplet. Dans certains cas, il s'agit de réseaux internationaux établis avec le pays d'origine ou avec un autre pays de langue commune.

Cette dimension de la complétude institutionnelle prend un caractère propre aux francophones, ce qui nous amène au second type de problèmes, ceux qui sont spécifiques aux communautés francophones hors Québec. Dans celles-ci, certains organismes créent un lien direct et actif entre une communauté isolée et le Québec, la France ou un autre pays francophone. Ce type de réseau distingue aussi ces communautés des groupes d'immigrants. Les francophones hors Québec sont les seuls groupes en contexte minoritaire au Canada en mesure de profiter de la complétude institutionnelle du Québec et de toutes ses ressources, en tant que société nord-américaine qui partage la même langue et en grande partie la même culture. Il est vrai qu'à cet égard, ces communautés peuvent devenir des pions dans les dédales des politiques provinciales et des rapports entre le gouvernement fédéral et le Québec; mais, il y a aussi l'avantage du poids démographique et politique du Québec au sein de la Confédération qui présente une situation unique pour ces communautés francophones.

Un autre exemple du second type de problèmes est le peu d'attention portée au statut juridique de la langue française au Canada. Cet aspect fondamental de la complétude institutionnelle des francophones en contexte minoritaire les distingue d'une façon importante des autres groupes ethniques. Les communautés francophones jouissent d'une situation unique par le fait qu'elles sont une partie intégrante d'un peuple fondateur dont certains droits linguistiques sont reconnus dans

la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982) et dont la langue jouit d'un statut juridique particulier qui échappe à toute autre communauté ethnique. Ce statut juridique, qui malheureusement n'est pas reconnu dans la plupart des études mentionnées, ajoute une autre dimension à la complétude institutionnelle qui ne se retrouve aucunement chez les autres ethnies.

Ces quelques commentaires relatifs aux écrits sur la question permettent d'identifier les facteurs les plus importants et établissent un cadre d'analyse pour la communauté fransaskoise en 1992. L'opérationnalisation de la complétude institutionnelle d'une communauté doit inclure les institutions formelles publiques, telles que l'école, l'église, l'hôpital et la caisse populaire, et le secteur parapublic, c'est-à-dire les garderies et certains services professionnels. Ensuite viennent les institutions privées établies dans les domaines d'activités quotidiennes ou fréquentes, telles que les épiceries, magasins et services de tous genres, incluant les établissements de loisirs comme les cinémas, les patinoires et les salles de quilles, etc. Finalement, il y a les organisations et les activités du domaine associatif, ce qui peut toucher tous les domaines des deux premiers types. Comme Breton (1964) et Herberg (1989), nous croyons que c'est le nombre de secteurs disponibles dans la langue de la minorité et non simplement le nombre total des institutions qui est significatif. Par contre, il est fort possible que des recherches ultérieures démontreront qu'une certaine hiérarchie existe dans les secteurs et qu'après la famille, ce sont les institutions idéologiques avec l'école en tête, suivie des médias et ensuite de l'Église, qui transmettent la langue et la culture. Le secteur économique et le monde du travail joueraient un rôle secondaire dans la transmission de la langue d'une génération à l'autre, mais pourraient être de première importance dans le maintien de la langue chez les jeunes adultes. Il est possible aussi que les secteurs associatifs jouent un rôle extrêmement important, peut-être plus important encore que le secteur de l'économie, dans la transmission de la langue et de la culture entre générations, surtout lorsqu'il s'agit d'activités et d'occasions d'épanouissement de la langue dans des domaines autres que les milieux scolaire et familial.

Lorsque cela est possible, les données sur la structure institutionnelle de la communauté doivent inclure des renseignements sur les réseaux provinciaux et nationaux de la communauté. Aussi, des données démographiques sur la langue

maternelle et la langue au foyer permettent de calculer les taux de continuité linguistique de la communauté. Les données sur la complétude institutionnelle devraient permettre de distinguer les communautés fortes des faibles. Finalement, il devrait exister un rapport entre le degré de complétude institutionnelle et l'accès aux ressources, pour autant que des indicateurs permettent de mesurer ce dernier aspect. Nous voulons donc utiliser ce modèle pour analyser la complétude institutionnelle de la communauté fransaskoise à partir de données objectives.

Étude et méthodologie

En 1988, une conjoncture politique particulière permit aux leaders fransaskois de négocier avec le Secrétariat d'État une entente de cinq ans et un financement total de dix-sept millions de dollars pour l'ensemble des communautés et des organismes fransaskois (Denis, 1991; Denis, 1992). Suite à cette entente, un processus de développement de l'ensemble de la communauté fut entamé, et une stratégie commune fut élaborée et adoptée par des représentants des principaux organismes et de la plupart des communautés fransaskoises. En 1991, le leadership fransaskois reconnut le besoin d'examiner cette stratégie et ses retombées; à cet effet, il mit sur pied un projet de recherche.

Cette recherche permit la collecte de données diverses sur la plupart des communautés fransaskoises. Certaines données du recensement de 1986 sur la population et sur la langue étaient déjà disponibles. Puisque l'examen de la stratégie exige qu'un assistant à la recherche se rende dans chacune des communautés, un questionnaire sur la complétude institutionnelle et la vitalité de ces communautés fut ajouté aux autres instruments de collecte (Denis, 1991). Ce questionnaire touchait trente-neuf secteurs d'activités institutionnelles et vingt-deux secteurs du domaine associatif. Les premiers correspondaient au concept de complétude institutionnelle tandis que les seconds relevaient de la vitalité communautaire. Savas (1990a) établit le degré de vitalité communautaire à partir d'indicateurs individuels. Tout en reconnaissant que les attitudes et les actions individuelles sont des composantes importantes du concept, nous préférons mettre l'accent sur la dimension de la vitalité de l'action collective. Le nombre d'organisations bénévoles et le nombre de secteurs touchés sont donc des indicateurs tout aussi valables de la vitalité d'une communauté. Pour chacun de ces secteurs, le répondant devait

identifier l'existence d'organisations dans la communauté et la proportion de ces organisations disponible en français.

D'autres données furent obtenues dans le cadre de l'examen de la stratégie, mais les seules données pertinentes à cet article sont les octrois du Secrétariat d'État aux organismes subventionnés dans chaque communauté entre 1988 et 1991. Nous avons obtenu ces données de documents internes du Secrétariat d'État, suite à l'autorisation de chaque organisme subventionné. Ces données sont les seules que nous ayons sur les ressources communautaires. Les ressources privées ou les ressources communautaires disponibles ailleurs demeurent inconnues. Cependant, puisque le Secrétariat d'État fut la principale source de financement de tous les organismes en question durant cette période de 1988 à 1991, nous utilisons ces données comme indicateur de l'accès aux ressources.

Dans chaque communauté, les assistants à la recherche identifièrent les meilleurs informateurs par l'entremise de références obtenues de leaders ou de contacts locaux. Cette méthode est analogue à celle du «snowball sample» recommandée par Herberg (1989, p. 219). La population totale de la plupart de ces communautés ne dépasse pas 3 000 personnes, et le nombre de francophones est inférieur à 1 000 (tableau 1). Dans ces cas, quelques informateurs seulement suffisaient pour nous fournir l'information recherchée. Les villes faisaient exception mais quelques résidents avec de nombreuses années d'activités au sein de leur communauté pouvaient fournir des données de très bonne qualité.

Les données démographiques demeurent arbitraires parce qu'elles correspondent aux districts de recensement et non aux limites naturelles des communautés. Dans le cas de certains petits villages comme Ferland ou Albertville, les données incluent une population rurale anglophone desservie normalement par des communautés anglophones environnantes au lieu de la communauté francophone. Cependant, dans ces cas, la présence d'une forte population anglophone, même si elle est desservie à l'extérieur de la communauté francophone, indique une position démographique relativement défavorable pour les francophones. Pour deux ou trois très petites communautés réparties sur deux ou trois districts de recensement, les données officielles de recensement n'ont pas pu être reconstituées.

Démographie des Fransaskois

La Saskatchewan comptait approximativement 26 000 francophones en 1986. Leur taux d'assimilation ou de perte linguistique est de 72,6 %, ce qui les place au deuxième rang des groupes francophones au Canada (Bernard, 1990). Les Fransaskois sont dispersés dans une trentaine de communautés à travers la province, sans compter des familles et des individus isolés. Une dizaine de ces communautés, soit 35 % des francophones, est située dans le Sud, entre Regina et la frontière américaine; les autres francophones se répartissent dans une vingtaine de localités dispersées au nord de Saskatoon, dans le Centre-Nord de la Saskatchewan. Le nombre exact de communautés fransaskoises varie selon les critères utilisés. Certaines communautés, traditionnellement fransaskoises, ont un taux d'assimilation tellement élevé et un niveau tellement faible d'organisation et de participation au sein de la francophonie provinciale qu'elles demeurent francophones de nom seulement.

En 1988, à la suite de la signature d'une entente de cinq ans, les principaux organismes fransaskois organisent une consultation provinciale pour établir une stratégie de développement. Vingt-huit communautés étaient suffisamment actives et intéressées pour y participer. Pêrigord au Nord et Swift Current au Sud participent à la consultation, mais leur population, trop faible, ne leur permet pas de faire une demande de subvention ni même de s'engager dans des activités communautaires en français au cours des trois années suivantes. Ces deux communautés ont donc été exclues de l'étude de la stratégie en 1991. Il en est ainsi d'Estevan, de Prud'homme et de Spiritwood.

Comme l'indique le tableau 1, les premières données sont disponibles pour 26 communautés. Le Sud compte une ville, Regina, tandis que le Nord compte la ville de Saskatoon et deux centres urbains plus petits, Prince Albert et North Battleford. Le tableau présente les statistiques concernant la population totale, la population dont le français est la langue maternelle, la langue au foyer et la langue officielle, le taux de continuité linguistique et la proportion francophone de la communauté. Malgré les problèmes soulevés ci-dessus de la non-correspondance entre les districts de recensement et les frontières naturelles des communautés, il reste qu'une petite communauté très

TABLEAU 1
Communautés francsaskoises, population totale et données linguistiques, 1986

Communautés	Population totale	Langue française comme langue		Continuité linguistique	Francophones % pop. totale
		au foyer	maternelle officielle		
SUD					
ASSINIBOIA	3 495	90	225	350	40,0
BELLEGARDE	1 310	215	335	530	64,2
ESTEVAN	11 431	60	180	350	33,3
FERLAND	625	85	125	125	68,0
GRAVELBOURG	1 925	325	705	970	46,1
PONTEIX	1 737	215	460	540	46,7
REGINA	175 064	715	2 215	8 890	32,3
SAINT-VICTOR	65	14	28	50	50,0
WILLOW BUNCH	1 077	121	297	425	40,7
sous-total SUD	196 729	1 840	4 570	12 230	40,3
NORD					
ALBERTVILLE	5 512	110	375	465	29,3
BELLEVUE	1 845	540	835	955	64,7
DEBDEN	2 393	200	485	555	41,3
DELMAS	1 321	85	135	205	63,0
					8,4
					51,8
					23,2
					15,5

TABLEAU 1 (suite)
Communautés fransaskoises, population totale et données linguistiques, 1986

Communautés	Population totale	Langue française comme langue		Continuité linguistique	Francophones % pop. totale
		au foyer	maternelle officielle		
DOMREMY	201	10	115	135	8,7
DUCK LAKE	1 764	115	295	385	39,0
LEOVILLE	394	45	100	115	45,0
NORTH BATTLEFORD	19 486	85	580	2 145	14,7
PRINCE ALBERT	37 186	505	1 430	2 500	35,3
PRUD'HOMME	1 310	65	120	165	54,2
SPIRITWOOD	2 824	50	245	305	20,4
SAINT-BRIEUX	2 024	95	285	395	33,3
SAINT-DENIS / VONDA	2 339	170	300	425	56,7
SAINT-FRONT	1 950	10	100	150	10,0
SAINT-LOUIS	452	55	145	215	37,9
SASKATOON	184 140	940	2 860	11 340	32,9
ZENON PARK	1 885	290	370	535	78,4
sous-total Nord	267 026	3 370	8 775	20 990	38,4
TOTAL	463 755	5 210	13 345	33 220	39,0
TOTAL PROVINCIAL	1 009 610	6 670	20 725	47 850	32,2
					4,7

homogène mais entièrement entourée de communautés anglophones est beaucoup plus précaire qu'une communauté plus populeuse. Donc, le taux d'homogénéité peut être utilisé comme indicateur de la force numérique et du poids relatif de la population francophone dans cette région mais non comme un chiffre absolu. Cet indicateur peut se substituer au pourcentage de la population d'origine immigrante utilisé par Herberg (1989) dans ce qu'il nomme le facteur de cohésion. Cet indicateur permet aussi de faire la distinction entre les communautés rurales et les villes où, malgré un nombre plus élevé de francophones, l'intégration communautaire et le niveau d'organisation sont affaiblis de façon marquée à cause de leur plus grande dispersion.

La cinquième colonne du tableau 1 donne le taux de continuité linguistique tel que calculé à partir de la différence entre les personnes de langue maternelle française et celles qui utilisent le français au foyer (de Vries, 1990). Ce taux, la contrepartie du taux de perte linguistique, varie de 8,7 à 78,4 %, mais il est de 39,0 % pour l'ensemble des communautés et de 32,2 % pour la province. En d'autres termes, le taux provincial de perte linguistique est de 67,8 %. Ces chiffres confirment la situation très précaire de l'ensemble des communautés fransaskoises.

La dernière colonne du tableau 1 présente le pourcentage de la population totale qui peut utiliser le français (français langue officielle). Ce chiffre fournit une autre indication de la force ou de la faiblesse relative des francophones au sein de leur communauté respective, bien que ces chiffres ne tiennent pas compte des frontières naturelles des communautés et ne soient que des chiffres bruts.

Complétude institutionnelle et vitalité

Le tableau 2 présente les données sur la complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises. La première colonne présente le nombre total d'entreprises dans la communauté. Pour les villes, il est impossible d'en compter le nombre exact; le chiffre de 1 000 est donc utilisé afin de donner un ordre de grandeur proportionnel aux plus petites communautés. La deuxième colonne indique le nombre d'entreprises disponibles en français; la troisième, la proportion d'entreprises disponibles en français par rapport au total dans la communauté. Les trois colonnes suivantes présentent le nombre

de secteurs disponibles dans la communauté, puis le nombre et la proportion de ceux en français. Les trois dernières colonnes concernent le secteur associatif qui représente la vitalité de la communauté, soit le nombre de domaines qui comptent un organisme bénévole sur les vingt-deux domaines étudiés, le nombre de domaines avec des organismes francophones et la proportion de ce dernier par rapport au total. À notre connaissance, aucune communauté francophone ne compte deux organismes dans le même domaine.

Une comparaison même superficielle des proportions respectives des entreprises, des secteurs et des organismes bénévoles francophones (colonnes 3, 6 et 9) révèle qu'en général, les trois sont reliées. Les communautés qui ont une faible proportion d'entreprises francophones sont faibles également dans la proportion de secteurs disponibles en français et d'organismes bénévoles, comme c'est le cas à Assiniboia et à Saint-Front. Inversement, les communautés comme Zenon Park, Bellegarde, Ferland et Bellevue sont fortes dans les trois dimensions. Certaines exceptions sont à noter: les villes (Regina, Saskatoon, Prince Albert et North Battleford) et les plus grandes communautés, telles que Gravelbourg et Ponteix, sont très faibles sur la proportion d'entreprises mais beaucoup plus fortes sur la proportion de secteurs disponibles en français. Pour ces cas, la proportion d'organismes bénévoles correspond généralement de très près à la proportion de secteurs. Certaines communautés font tout de même exception. Delmas et Leoville sont relativement faibles quant aux deux premiers indices et très fortes sur le troisième. Prince Albert est relativement faible même dans le nombre d'entreprises, mais très fort au niveau des organismes bénévoles.

Ces données soulèvent plusieurs questions. La correspondance entre les indices et la réalité n'est pas évidente. Par exemple, les indices de 1,00 dans les cas de Bellegarde, Ferland, Saint-Victor et Leoville indiquent une forte proportion francophone mais un nombre relativement très limité d'entreprises ou d'organismes. Donc, en termes absolus, la complétude institutionnelle de ces communautés est passablement faible malgré des indices très élevés. Un dénombrement objectif de ces aspects des communautés n'est donc pas suffisant; encore faut-il tenir compte de la dimension absolue et de la force relative en même temps. Un autre aspect,

TABLEAU 2

Complétude institutionnelle et vitalité des communautés francosaskoises subventionnées, 1991

Communautés	Complétude institutionnelle				Vitalité			
	Entreprises		Nombre de secteurs		Organismes bénévoles			
	Total	franco.	fr./total	Total	franco.	fr./total	Total	franco.
SUD								
ASSINIBOIA	95	7	0,1	35	7	0,2	15	1
BELLEGARDE	7	7	1,0	7	7	1,0	9	9
FERLAND	9	9	1,0	9	9	1,0	5	5
GRAVELBOURG	80	32	0,4	36	27	0,8	18	11
PONTEIX	51	22	0,4	31	21	0,7	16	12
REGINA	1 000	26	0,0	39	26	0,7	19	19
SAINT-VICTOR	3	3	1,0	3	3	1,0	6	4
WILLOW BUNCH	35	15	0,4	24	14	0,6	16	8
sous-total SUD	1 280	121	0,1	184	114	0,6	104	69
NORD								
ALBERTVILLE	15	6	0,4	10	6	0,6	13	9
BELLEVUE	17	16	0,9	15	15	1,0	14	14
DEBDEN	31	16	0,5	23	16	0,7	14	9
DELMAS	10	3	0,3	9	3	0,3	5	4

TABLEAU 2 (suite)
Complétude institutionnelle et vitalité des communautés francosaskoises subventionnées, 1991

Communautés	Entreprises			Complétude institutionnelle			Nombre de secteurs			Vitalité		
	Total	franco.	fr./total	Total	franco.	fr./total	Total	franco.	fr./total	Total	franco.	fr./total
DOMREMY	23	15	0,7	20	15	0,8	10	8	0,8	10	8	0,8
DUCK LAKE	32	21	0,7	28	21	0,8	15	7	0,5	15	7	0,5
LEOVILLE	30	10	0,3	23	10	0,4	7	7	1,0	7	7	1,0
NORTH BATTLEFORD	1 000	21	0,0	39	21	0,5	21	11	0,5	21	11	0,5
PRINCE ALBERT	1 000	18	0,0	39	18	0,5	20	19	1,0	20	19	1,0
SAINT-BRIEUX	35	17	0,5	30	17	0,6	14	11	0,8	14	11	0,8
SAINT-DENIS / VONDA	24	10	0,4	16	10	0,6	9	5	0,6	9	5	0,6
SAINT-FRONT	8	2	0,3	7	2	0,3	6	2	0,3	6	2	0,3
SAINT-LOUIS	22	11	0,5	19	11	0,6	16	5	0,3	16	5	0,3
SASKATOON	1 000	34	0,0	39	34	0,9	21	19	0,9	21	19	0,9
ZENON PARK	32	20	0,6	29	20	0,7	18	11	0,6	18	11	0,6
sous-total NORD	3 279	220	0,1	346	219	0,6	203	141	0,7	203	141	0,7
TOTAL	4 559	341	0,1	530	333	0,6	307	210	0,7	307	210	0,7

sur lequel nous reviendrons sous peu, est la traduction de certaines dimensions subjectives en données objectives.

Accès aux ressources et continuité linguistique

Le tableau 3 reprend les données sur la population de langue maternelle, la continuité linguistique, la proportion de la communauté francophone, certains indices de complétude et de vitalité, le montant global des subventions reçues par chaque communauté au cours des trois années 1988-1991 et la moyenne par personne de langue maternelle. Il est évident qu'il n'y a pas de rapport direct entre la force numérique et l'accès aux subventions. Malgré leur poids démographique, les villes n'obtiennent pas les subventions les plus importantes.

Ces données brutes ne permettent pas d'identifier de tendances nettes. Nous avons donc traduit, au tableau 4, la position relative, ou le rang, de chaque communauté pour chacun des indices du tableau 3. Les communautés sont présentées selon leur rang de continuité linguistique, de la plus forte à la plus faible.

Le tableau 4 révèle qu'il existe un certain rapport entre le taux de continuité linguistique et les indices de complétude institutionnelle et de vitalité communautaire. Généralement, plus le taux de continuité linguistique diminue, plus les indices des entreprises, des secteurs et des organismes bénévoles diminuent. Cependant, cette tendance n'apparaît pas clairement dans le tableau vu le grand nombre d'exceptions.

Le rapport entre ces premiers aspects et l'accès aux ressources est encore moins évident. En général, les communautés les plus fortes sur ces premières dimensions reçoivent le plus de ressources. Cependant, Ferland se situe au deuxième rang en continuité linguistique et au dix-neuvième en ressources. Bellegarde est quatrième en continuité linguistique mais quinzième en ressources. Par contre, Domremy, dernier en continuité linguistique, est neuvième en ressources.

Ce tableau nous oblige donc à chercher d'autres facteurs expliquant les raisons pour lesquelles les communautés faibles parviennent tout de même à obtenir des ressources bien au-delà de ce à quoi on pourrait s'attendre. Parmi ces facteurs, les précédents historiques peuvent jouer un rôle important. Saint-Victor, par exemple, a une longue expérience de subventions qui

remonte aux années 1970, période où la communauté était beaucoup plus forte et dynamique. Puisque la communauté s'est dotée d'organismes et de certaines infrastructures par le passé, les subventions continuent d'être plus élevées que pour d'autres communautés semblables. Zenon Park et Gravelbourg aussi semblent bénéficier d'une situation particulièrement favorable. À cet égard, la communauté de Gravelbourg a développé vis-à-vis du Secrétariat d'État et des organismes fransaskois un leadership et une stratégie de lobbying égalés par aucune autre communauté fransaskoise. Entre autres, le Collège Mathieu fournit un bassin unique de ressources et de personnel et un appui institutionnel important. Par contre, malgré ces avantages, Gravelbourg se situe au quatrième rang des subventions reçues. La situation à Zenon Park n'est pas aussi nette car aucun facteur exceptionnel n'est immédiatement visible. La stratégie de développement de la communauté fransaskoise laisse donc énormément de place aux initiatives locales. Mais il semble évident qu'à part la complétude institutionnelle et la continuité linguistique, d'autres facteurs entrent en jeu dans l'attribution des ressources.

Autres éléments

Nous reconnaissons le caractère incomplet de notre étude. Plusieurs aspects nous semblent particulièrement importants: par exemple, la dimension subjective ou qualitative de la complétude institutionnelle, la «gouverne» – c'est-à-dire les mécanismes de prise de décision et d'allocations des ressources au sein d'une communauté minoritaire (Breton, 1991) –, les réseaux intercommunautaires et intra-communautaires et la force d'attraction de la culture dominante. Quelques commentaires suffiront pour indiquer des pistes à considérer lors d'études ultérieures.

Notre collecte de données communautaires nous a fait prendre conscience de l'importance de certaines dimensions subjectives fondamentales difficiles à mesurer objectivement. Ainsi, la dimension qualitative des services disponibles dans la langue de la minorité échappe aux données nationales et à notre questionnaire. Notre passage dans les communautés fransaskoises confirme certaines impressions subjectives sans pour autant les traduire en données objectives, faute d'instrument valable. Par exemple, le secteur religieux est connu depuis longtemps comme noyau de la communauté avec la

TABLEAU 3
Communautés fransaskoises, population totale et indices

Communautés	Français langue maternelle*	% continuité linguis- tique	% de commu. franco.	Indices entre- prises	# de domaines franco.	Indices de secteurs franco.	# organ. franco.	Indices organ. franco.	Total 1988-91 ressources \$	Ress. \$ / pers.*
SUD										
ASSINIBOIA	225	40,0	10,0	0,07	7	0,20	1	0,07	2 949	13,11
BELLEGARDE	335	64,2	40,5	1,00	7	1,00	9	1,00	24 295	72,52
FERLAND	125	68,0	20,0	1,00	9	1,00	5	1,00	3 288	26,30
GRAVELBOURG	705	46,1	50,4	0,40	27	0,75	11	0,61	288 182	408,77
PONTEIX	460	46,7	31,1	0,43	21	0,68	12	0,75	71 537	155,52
REGINA	2 215	32,3	5,1	0,03	26	0,67	19	1,00	277 341	125,21
SAINT-VICTOR	28	50,0	76,9	1,00	3	1,00	4	0,67	12 966	463,07
WILLOW BUNCH	297	40,7	39,5	0,43	14	0,58	8	0,50	157 365	529,85
sous-total SUD	4 570	40,3	6,2	0,09	114	0,62	69	0,66	837 923	190,87
NORD										
ALBERTVILLE	375	29,3	8,4	0,40	6	0,60	9	0,69	25 000	66,67
BELLEVUE	835	64,7	51,8	0,94	15	1,00	14	1,00	171 670	205,59
DEBDEN	485	41,2	23,2	0,52	16	0,70	9	0,64	96 362	198,68
DELMAS	135	63,0	15,5	0,30	3	0,33	4	0,80	0	0,00

TABLEAU 3 (suite)
Communautés francsaskoises, population totale et indices

Communautés	Français langue maternelle*	% continuité linguis- tique	% de commu. franco.	Indices entre- prises	# de domaines franco.	Indices de secteurs franco.	# organ. franco.	Indices organ. franco.	Total 1988-91 ressources \$ pers.*	Ress. \$ / pers.*
DOMREMY	115	8,7	67,2	0,65	15	0,75	8	0,80	18 435	160,30
DUCK LAKE	295	39,0	21,8	0,66	21	0,75	7	0,47	6 870	23,29
LEOVILLE	100	45,0	29,2	0,33	10	0,43	7	1,00	9 590	95,90
N. BATTLEFORD	580	14,7	11,0	0,02	21	0,54	11	0,52	66 560	114,76
PRINCE ALBERT	1 430	35,3	6,7	0,02	18	0,46	19	0,95	307 690	215,17
SAINT-BRIEUX	285	33,3	19,5	0,49	17	0,57	11	0,79	7 840	27,51
ST-DENIS/VONDA	300	56,7	18,2	0,42	10	0,63	5	0,56	67 069	223,56
SAINT-FRONT	100	10,0	7,7	0,25	2	0,29	2	0,33	500	5,00
SAINT-LOUIS	145	37,9	47,6	0,50	11	0,58	5	0,31	10 170	70,14
SASKATOON	2 860	32,9	6,2	0,03	34	0,87	19	0,90	397 270	138,91
ZENON PARK	370	78,4	28,4	0,63	20	0,69	11	0,61	169 351	457,71
sous-total NORD	8 775	38,4	7,9	0,07	219	0,63	141	0,69	1 355 877	154,52
TOTAL	13 345	39,0	7,2	0,07	333	0,63	210	0,68	2 193 800	166,64
TOTAL PROV	20 725	32,2	4,7	n/d**	n/d	n/d	n/d	n/d	6 835 482	329,82

* personnes de langue maternelle française ** non disponible

TABLEAU 4
Rang des communautés fransaskoises, selon les différents indicateurs

Communautés	Français langue maternelle	continuité linguis- tique	% de comm. franco.	Indices entre- prises	# de domaines franco.	Indices de secteurs	# organ. franco.	Indices organ. franco.	Ress. \$/ personne
ZENON PARK	10	1	10	7	7	10	6	15	3
FERLAND	19	2	13	1	17	1	17	1	19
BELLEVUE	4	3	3	4	11	1	4	1	7
BELLEGARDE	11	4	6	1	18	1	10	1	15
DELMAS	18	5	16	17	21	21	20	8	23
ST-DENIS/VONDA	12	6	15	13	15	13	17	17	5
SAINT-VICTOR	23	7	1	1	21	1	20	13	2
PONTEIX	8	8	8	11	4	11	5	11	10
GRAVELBOURG	5	9	4	14	2	6	6	15	4
LEOVILLE	21	10	9	16	15	20	15	1	14
DEBDEN	7	11	11	8	10	9	10	14	8
WILLOW BUNCH	13	12	7	11	13	15	13	19	1

TABLEAU 4 (suite)
Rang des communautés francosaskoises, selon les différents indicateurs

Communautés	Français langue maternelle	continuité linguis- tique	% de comm. franco.	Indices entre- prises	# de domaines franco.	Indices de secteurs	# organ. franco.	Indices organ. franco.	Ress. \$/ personne
ASSINIBOIA	16	13	18	19	18	23	23	23	21
DUCK LAKE	14	14	12	5	4	6	16	20	20
SAINT-LOUIS	17	15	5	9	14	15	17	22	16
PRINCE ALBERT	3	16	21	23	8	19	1	6	6
SAINT-BRIEUX	15	17	14	10	9	17	6	10	18
SASKATOON	1	18	22	20	1	5	1	7	11
REGINA	2	19	23	20	3	12	1	1	12
ALBERTVILLE	9	20	19	14	20	14	10	12	17
N. BATTLEFORD	6	21	17	22	4	18	6	18	13
SAINT-FRONT	21	22	20	18	23	22	22	21	22
DOMREMY	20	23	2	6	11	6	13	8	9

paroisse et le curé francophones. Même sans indicateur objectif, nous savons par expérience que le clergé de bon nombre de ces communautés, même s'il est toujours de langue française, préfère généralement les services religieux bilingues, voire entièrement en anglais, au grand détriment de la langue française. Donc, même si les paroisses sont toujours francophones et le clergé officiellement bilingue, la qualité du service en français et l'appui à la langue française sont minimes et favorisent l'assimilation, directement ou indirectement.

Le domaine de l'éducation est un autre secteur-clé. Les Fransaskois luttent, depuis 1984, pour le contrôle et la gestion de leur système scolaire. Malgré une victoire juridique en 1988 et la confirmation du droit de gestion scolaire des francophones en contexte minoritaire par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt Mahé en mars 1990, les Fransaskois n'ont obtenu les amendements législatifs nécessaires à la loi scolaire qu'en 1993. Les règlements et le financement requis manquent toujours et empêchent la mise en application de la nouvelle loi. Entre temps, la confusion créée par l'ancien système, déclaré inconstitutionnel, pousse beaucoup de Fransaskois à considérer les écoles d'immersion comme écoles de langue française, et ce, en dépit des études qui démontrent les fortes tendances vers l'assimilation pour les enfants de langue maternelle française. Donc, puisque la plupart des informateurs communautaires identifient une école francophone dans leur communauté, la distinction entre école d'immersion et école fransaskoise devient cruciale. Le nombre restreint de communautés fransaskoises et l'attention constamment portée à la question scolaire permettent d'identifier une école fransaskoise dans les communautés de Bellegarde, Bellevue, Ferland, Gravelbourg, North Battleford, Prince Albert, Regina, Saskatoon, Vonda et Zenon Park².

Edward Herberg associe l'augmentation du nombre de médias dans les langues non officielles à une croissance de l'importance de l'ethnicité au Canada. Cependant, tel que signalé plus haut, la question ne doit pas se réduire à une simple énumération de données objectives ou à la somme du nombre d'institutions ou d'organismes dans chaque secteur. Les communautés fransaskoises ont accès à l'hebdomadaire *L'Eau vive* qui survit de peine et de misère et se voit constamment menacé de fermeture. Donc, même si objectivement un journal fransaskois existe, son existence est souvent compromise, ce qui

réduit de beaucoup sa contribution à la complétude institutionnelle de ces communautés.

De la même façon, ces communautés ont accès à la radio et à la télévision de Radio-Canada. Mais les Fransaskois n'exercent aucun contrôle sur ces médias. Aucun mécanisme formel et régulier de consultation n'existe, encore moins un mécanisme de participation à la direction ou au contrôle de la programmation offerte aux Fransaskois. Même si ces derniers sont desservis en français dans ces secteurs, le service peut être sévèrement déficient pour diverses raisons. Encore une fois, les données objectives ne traduisent pas nécessairement la réalité telle que vécue dans ces communautés.

Une question analogue se pose concernant les différences idéologiques des organisations francophones et sur l'impact direct de ces différences sur les actions au sein des communautés. Par exemple, l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF) oriente son action vers des activités uniquement en français. D'autres organismes, tels que la Commission culturelle et l'Association jeunesse fransaskoise, favorisent davantage les activités bilingues afin d'attirer et de desservir les anglophones bilingues et les francophiles (Denis, 1992). À notre connaissance, aucune étude ne permet d'évaluer l'impact positif ou négatif de ces politiques, mais l'expérience du domaine scolaire avec les écoles bilingues et d'immersion laisse croire que les activités bilingues organisées par les organismes fransaskois auraient généralement un impact négatif sur la transmission du français langue première. Encore faut-il distinguer entre institution et activité de courte durée (Savas, 1990a).

Les variations dans les subventions accordées indiquent que le leadership peut être un facteur-clé dans l'accès aux ressources. Les rapports avec les instances gouvernementales et avec certains ministres ou fonctionnaires sont sans doute importants et portent directement sur la «gouverne» communautaire. Sans reprendre ici l'élaboration de ce concept par Breton (1991) et Herberg (1989), il est probable que la structure du leadership fransaskois à l'intérieur de la communauté fransaskoise et les rapports avec les différents paliers de gouvernement ont une influence directe sur la complétude institutionnelle et l'accès aux ressources. Le concept d'élites institutionnelles pourrait même s'appliquer aux

différents groupes qui composent le leadership à l'intérieur de la communauté fransaskoise (Hébert et Vaillancourt, 1971).

Une autre dimension qui pourrait s'avérer très importante est celle de classe sociale. Dans son article sur les communautés ethniques et minoritaires, Victor Satzewich (1990) affirme que les classes sociales constituent une dimension importante du pouvoir. Il nous semble que le revenu moyen et les avoirs ou la propriété des membres d'un groupe, leur classe sociale respective et le pouvoir politique qui en découle sont des éléments primordiaux au développement institutionnel d'une communauté (Denis, 1990). Le degré de complétude institutionnelle et l'accès aux ressources d'une communauté sont probablement liés directement aux classes sociales qui la composent et au degré de contrôle institutionnel qu'elles exercent. Est-ce que la structure des classes sociales varie d'une communauté fransaskoise à l'autre? Malheureusement, les données du recensement ne permettent pas d'identifier les classes sociales de ces communautés, et notre étude n'a pu combler cette lacune. La population fransaskoise peut être relativement homogène même si une étude de cas a révélé des différences importantes d'attitudes et de comportement langagier entre les gens en affaires, les agriculteurs et les professionnels du secteur public (Li et Denis, 1983). L'absence quasi historique d'une bourgeoisie influente chez ce groupe est un facteur qui est probablement plus déterminant que les différences internes chez les Fransaskois. Donc, la structure des classes sociales d'une minorité peut être un facteur important dans son développement institutionnel et ses rapports avec les autres institutions et structures de la société dominante.

Un autre facteur à considérer dans la complétude institutionnelle est celui des rapports entre communautés au niveau provincial et même au niveau national. Les études de John de Vries (1990) et d'Edward Herberg (1989) considèrent chaque communauté ethnique dans son contexte urbain comme entité isolée. En Saskatchewan, les nombreuses interactions ainsi que les nombreux liens de parenté entre résidents des différentes communautés fransaskoises d'un coin à l'autre de la province sont évidents à l'observateur le moins formé. De plus, presque chaque organisation locale fransaskoise est rattachée à une organisation provinciale qui, à son tour, fait partie d'un réseau national. Cette dimension de réseaux intercommu-

nautaires et de réseau national doit être incluse dans l'étude de la complétude institutionnelle d'une minorité. Si cela est possible, ces réseaux doivent être évalués selon leurs ressources et leur pouvoir tant au niveau des institutions dominantes que des institutions communautaires. Chez les Fransaskois par exemple, l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) compte le plus de ressources selon les budgets et le nombre d'employés et joue un rôle de coordination provinciale parmi les organismes provinciaux et communautaires (Denis, 1992). Les rapports gouvernementaux et le lobbying lui incombent. Mais chaque organisme provincial a son réseau qui peut amplifier son poids politique et son accès à des ressources supplémentaires bien au-delà des ressources locales.

Un dernier élément à considérer est celui du transfert culturel chez les personnes engagées dans un processus d'assimilation. Lorsqu'une personne perd sa langue et son identité ethnique, c'est pour la remplacer par autre chose. Nous avons l'impression que le processus d'assimilation ne conduit pas vers la culture anglo-saxonne traditionnelle, mais plutôt, par le biais de la langue anglaise, vers une culture de masse dont les valeurs, les normes et les coutumes sont de plus en plus développées par les institutions multinationales, surtout les médias de masse et d'information, telles que les institutions politiques et éducatives. L'assimilation à la culture dominante ne s'oriente donc pas vers la culture anglo-saxonne traditionnelle mais plutôt vers la culture de consommation du capitalisme avancé.

Conclusion

En conclusion, les processus de différenciation ethnique et d'assimilation sont très complexes et variables. Les dimensions de complétude institutionnelle et de vitalité communautaire sont sans doute liées à la continuité linguistique; mais elles dépendent aussi de l'accès aux ressources. Nos données ne révèlent pas un lien direct et sans équivoque entre ces dimensions. Par conséquent, d'autres facteurs doivent être considérés dans toute étude sur la survie de communautés en contexte minoritaire. Nous en avons identifié plusieurs pour lesquels des données ne sont pas généralement disponibles. Cependant, cet aperçu des communautés fransaskoises ne nous permet pas de partager l'optimisme de Herberg sur la survie de la culture et de l'identité de groupes en contexte minoritaire. Les

aspects qualitatifs des institutions assument un rôle aussi critique dans le maintien d'un groupe que la quantité objective d'institutions. Sans ressources additionnelles, il nous semble inévitable que beaucoup d'institutions non dominantes soient vouées à la disparition au cours de la prochaine génération, ce qui entraînera certainement une diminution de l'importance de l'ethnicité chez de nombreux groupes et chez de nombreux individus. Mais aussi, contrairement à ce qu'affirme de Vries, l'ethnicité ne disparaîtra pas même si les pertes linguistiques sont considérables. Des traces peuvent persister longtemps après la disparition d'aspects fondamentaux comme la langue, comme le démontre l'identité tenace des Écossais et des Irlandais au Canada.

Le lien entre ces différentes dimensions de communautés en contexte minoritaire qui nous semble le plus plausible est de concevoir la continuité linguistique comme l'effet de la complétude institutionnelle et de la vitalité d'une communauté qui, à leur tour, sont l'effet combiné des facteurs politiques et économiques. Pour assurer justement le développement de la complétude institutionnelle, ces facteurs incluent ceux à l'intérieur de la communauté, comme la présence ou l'absence de classes sociales avec des ressources économiques, sociales et politiques, et le leadership. Il y a aussi les facteurs économiques et politiques de la société dominante qui peuvent non seulement nuire au développement de la complétude institutionnelle et miner la vitalité communautaire mais aussi détruire les institutions que la communauté s'est données. Dans cet ensemble complexe de facteurs, la faiblesse démographique révèle une importance plus que secondaire.

Une complétude institutionnelle forte permet le maintien et la transmission de la culture et de la langue pour les minorités ethniques. En ce qui concerne les francophones hors Québec, il s'agit en plus de leur épanouissement et de leur création culturelle qui assurent leur participation continue dans la francophonie mondiale.

NOTES

1. Nous remercions l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) et le Secrétariat d'État de leur appui qui a permis la collecte des données.

2. «Rentrée des classes: tour d'horizon», *L'Eau vive*, vol. 22, n° 31, p. 1.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD, Roger (1990) *Le choc des nombres, dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 311 p.
- BRETON, Raymond (1964) «Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants», *The American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 193-205.
- (1991) *The Governance of Ethnic Communities: Political Structures and Processes in Canada*, Westport, Greenwood Press, 191 p.
- DENIS, Wilfrid B. (1990) «The Politics of Language», dans LI, Peter S. (dir.) *Race and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 148-185.
- (1991) *Examen 1991 (premier rapport)*, Regina, Association culturelle franco-canadienne, 48 p.
- (1992) *Examen 1991 (rapport final)*, Regina, Association culturelle franco-canadienne, 105 p.
- DE VRIES, John (1990) «Language and Ethnicity: Canadian Aspects», dans LI, Peter S. (dir.) *Race and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 231-250.
- DRIEDGER, Leo et CHURCH, Glenn (1974) «Residential Segregation and Institutional Completeness: A Comparison of Ethnic Minorities», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 11, n° 1, p. 30-52.
- HÉBERT, Raymond et VAILLANCOURT, J. G. (1971) «French Canadians in Manitoba: Elites and Ideologies», dans ELLIOTT, Jean L. (dir.) *Minority Canadians* (vol. 2: *Immigrant Groups*), Scarborough, Prentice Hall, p. 175-190.
- LI, Peter S. et DENIS, Wilfrid B. (1983) «Minority Enclave and Majority Language: The Case of a French Town in Western Canada», *Canadian Ethnic Studies*, vol. 15, n° 1, p. 18-32.
- HERBERG, Edward N. (1989) *Ethnic Groups in Canada: Adaptations and Transitions*, Toronto, Nelson Canada, 329 p.
- REITZ, Jeffrey (1980) *The Survival of Ethnic Groups*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 292 p.
- ROBERTS, Lance et CLIFTON, Rodney (1990) «Multiculturalism in Canada: A Sociological Perspective», dans LI, Peter S. (dir.) *Race and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 120-147.

- SATZEWICH, Victor (1990) «The Political Economy of Race and Ethnicity», dans LI, Peter S. (dir.) *Race and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 251-268.
- SAVAS, Daniel (1990a) *Le développement institutionnel des communautés francophones hors Québec*, Ottawa, Fédération des francophones hors Québec.
- (1990b) «Institutions francophones et vitalité communautaire: motivations symboliques et fonctionnelles du choix de réseau institutionnel» dans QUENNEVILLE, Jean-Guy (dir.) *À la mesure du pays...*, Saskatoon, St. Thomas More College (University of Saskatchewan), p.67-83. (Actes du dixième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, St. Thomas More College, les 12 et 13 octobre 1990)
- VALLÉE, Frank G. (1968) «Regionalism and Ethnicity: The French-Canadian Case» dans CARD, B. Y. (dir.) *Perspectives on Regions and Regionalism and Other Papers*, Edmonton, University of Alberta Press, p. 19-25.
- VALLÉE, Frank G. et SCHULMAN, Norman (1969) «The Viability of French Groupings outside Quebec» dans WADE, Mason (dir.) *Regionalism in the Canadian Community 1867-1967*, Toronto, University of Toronto Press, p. 83-99.

(Acceptation définitive en novembre 1993)